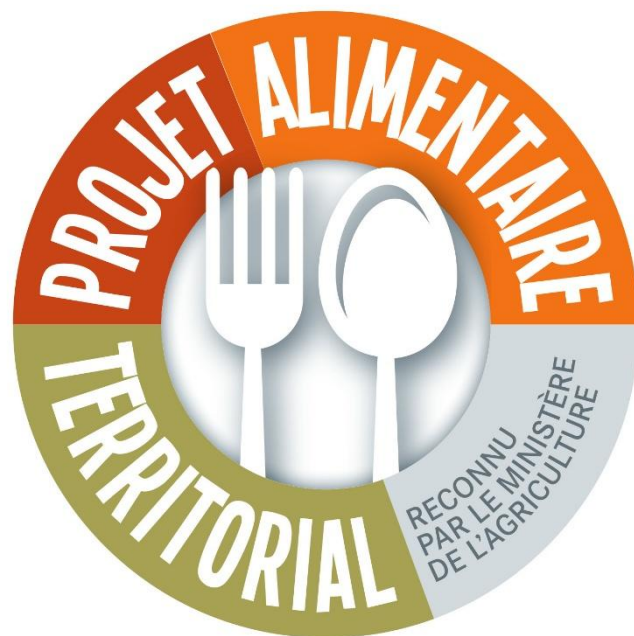


PLAN D'ACTION

Projet Alimentaire Territorial de la communauté de communes des Coëvrons



Communauté de communes des Coëvrons
2 avenue Raoul Vadepied
Châtres-la-Forêt
53600 EVRON
Tél : 02 43 66 32 00 - www.coevrons.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COEVRONS

Axe 1 :

Produire localement et durablement de manière résiliente, en préservant la qualité de vie

Encourager l'installation et la transmission des exploitations

- 1.1 Former et accompagner les agriculteurs et agricultrices à la transmission de leur ferme
- 1.2 Capter les porteurs de projet sur le territoire grâce à un dispositif d'accueil et de communication
- 1.3 Organiser un Forum Installation-Transmission annuel
- 1.4 Animer des collectifs territoriaux pour faciliter l'installation et la transmission agricole dans les Coëvrans
- 1.5 Mettre en place un espace test agricole dans les Coëvrans

Développer des filières agricoles durables et variées adaptées aux enjeux du changement climatique

- 1.6 Accompagner des fermes à la transition de leurs systèmes de production vers plus de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques
- 1.7 Développer des cultures peu exigeantes en intrants pour supplanter aux cultures de céréales ou de maïs
- 1.8 Développer des filières agricoles durables et adaptées sur les captages prioritaires
- 1.9 Suivre la réalisation du projet de recherche PRESENCE - Improve Services of bovine livestock in territories

Mettre en valeur le patrimoine agricole local auprès des Coëvrannais et des visiteurs

- 1.10 Mettre à jour la carte alimentaire interactive chaque année
- 1.11 Donner envie de s'installer dans les Coëvrans : témoignages d'acteurs du monde agricole paysan, en particulier sur l'élevage ; les nouvelles installations agricoles ; le bocage ; l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective, etc.
- 1.12 Développer l'agritourisme

Faciliter le soutien et la solidarité entre agriculteurs/producteurs

1.13 Animer des temps de rencontre et d'échanges pour lutter contre l'exclusion en milieu rural

Préserver et valoriser le bocage mayennais

1.14 Soutenir une filière bois locale et solidaire pour encourager les agriculteurs à préserver et entretenir le bocage

1.15 Engager des agriculteurs "pilotes" dans la valorisation du bocage, en particulier au niveau des zones de captage prioritaire et en assurer le suivi

Axe 2 :

Rendre accessible à tous les produits locaux de qualité dans l'esprit de solidarité alimentaire

Encourager et valoriser une restauration sociale durable

2.1 Accompagner les cuisiniers et cuisinières de la restauration collective dans la mise en œuvre des mesures Egalim et les accompagner dans le changement de pratiques

2.2 Animer le projet pilote 'Restauration collective' à Evron

2.3 Structurer le circuit logistique d'approvisionnement en produits locaux et de qualité

2.4 Etudier la faisabilité de conditionner et distribuer les repas non servis au sein de la restauration collective

Développer l'économie locale et valoriser le patrimoine culinaire

2.5 Organiser des événements festifs autour des produits locaux, de l'alimentation ou en fonction du calendrier national voire international

2.6 Valoriser les produits Mayennais en lien avec la saisonnalité

2.7 Mettre en valeur les restaurants et la restauration collective qui utilisent des produits locaux

Répondre aux enjeux liés à la précarité et l'insécurité alimentaire

2.8 Expérimenter un projet social et alimentaire à l'échelle du quartier des grands prés et de la ville de Sainte-Suzanne-et-Chammes en transversalité avec les services de la collectivité et les partenaires locaux

2.9 Développer l'approvisionnement en produits locaux de qualité au sein des structures d'aide alimentaire

2.10 Etudier la faisabilité d'une épicerie solidaire ambulante

Axe 3 :

Consommer de manière responsable des produits locaux de qualité, dans le plaisir et l'équilibre

Sensibiliser et rassembler autour du "Bien et Mieux manger"

3.1 Programmer annuellement des ateliers cuisine et jardinage naturel à destination de différents publics dans les Coëvrons

3.2 Organiser des événements de sensibilisation et de partage d'expériences autour de l'alimentation, des événements de convivialité, des ateliers/animations autour de la nutrition-santé en lien avec le Contrat local de Santé, des visites de ferme, etc. à destination du grand public et des scolaires

3.3 Développer des carrés potagers et des plantations d'arbres fruitiers dans les Coëvrons

Réduire le gaspillage alimentaire

3.4 Réaliser un diagnostic et un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire auprès de la restauration

3.5 Sensibiliser sur le coût du gaspillage alimentaire auprès de différents acteurs et proposer des pistes d'amélioration

3.6 Organiser des événements autour du gaspillage alimentaire pour tout type de public

3.7 Organiser des chantiers de glanage solidaire

Axe 4 :

Mettre en pratique la démocratie alimentaire - soutenir la coopération entre acteurs du territoire et la participation citoyenne

Favoriser les échanges et la co-construction entre acteurs du territoire

- 4.1 Organiser un évènement annuel publique pour promouvoir l'avancement du PAT et associer les parties prenantes
- 4.2 Réaliser une évaluation périodique et partagée du Projet alimentaire territorial
- 4.3 Sensibiliser et/ou former les élus sur les enjeux agricoles et alimentaires du territoire et la démocratie alimentaire
- 4.4 Soutenir des actions favorisant la concertation et la participation citoyenne autour des enjeux agricoles et alimentaires du territoire (du PAT) - Créer des espaces de rencontre et d'échange pour favoriser la mobilisation des publics cibles
- 4.5 Mettre en place et animer un Conseil local de l'alimentation comme outil de gouvernance partagé du PAT
- 4.6 Concevoir une Stratégie de communication annuelle sur les actions menées dans le cadre du PAT et mettre en place des outils supports d'information à destination du grand public



Axe 1 :

**Produire localement et
durablement de manière
résiliente, en préservant la
qualité de vie**



Encourager l'installation et la transmission des exploitations

Actions :

- 1.1 Former et accompagner les agriculteurs et agricultrices à la transmission de leur ferme
- 1.2 Capter les porteurs de projet sur le territoire grâce à un dispositif d'accueil et de communication
- 1.3 Organiser un Forum Installation-Transmission annuel
- 1.4 Animer des collectifs territoriaux pour faciliter l'installation et la transmission agricole dans les Coëvrons
- 1.5 Mettre en place un espace test agricole dans les Coëvrons

Critères de réalisation : *Critère(s) permettant de constater si l'action a été réalisée comme envisagé.*

- Structures ou personnes contactées
- Acteurs mobilisés
- Collectivités ou institutions impliquées
- Élus informés ou rencontrés
- Participants aux actions/événements
- Taux de participation (par rapport au public cible)
- Diversité des profils présents (agriculteurs en activité, porteurs de projet, partenaires, etc.)
- Répartition géographique des participants
- Actions, ateliers ou formations réalisés
- Taux de réalisation des actions prévues (actions / actions planifiées)

Critères d'évaluation d'impacts : *Critère(s) permettant de constater l'impact produit par l'action réalisée (définis à pour un bilan à la fin de l'action).*

- Niveau de satisfaction des partenaires et bénéficiaires
- Pérennité des partenariats au-delà de l'action
- Émergence de nouveaux projets conjoints ou dispositifs d'accompagnement
- Intention de s'installer, de transmettre ou de s'impliquer après l'action
- Mise en œuvre effective de projets d'installation ou de transmission suite à l'accompagnement
- Taux de compréhension et d'appropriation des enjeux par les publics cibles
- Engagement d'actions concrètes
- Appréciation globale de l'action

Former et accompagner les agriculteurs et agricultrices à la transmission de leur ferme

Avancement Non engagé

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action vise à favoriser le renouvellement des générations agricoles en soutenant les agriculteurs et agricultrices dans la transmission de leur exploitation.

Pour se faire, il serait proposé des temps de formation, d'information et d'accompagnement individuel ou collectif afin d'anticiper et de structurer les projets de transmission, dans une logique de durabilité économique, sociale et environnementale.

En facilitant la mise en lien entre cédants et futurs installés, et en valorisant les fermes à reprendre, cette action contribue à maintenir une agriculture vivante sur le territoire, ancrée localement, diversifiée et résiliente face aux enjeux climatiques et sociétaux.

CIBLE (s) : Porteurs de projet, agriculteurs

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Département

PORTEUR (s) : Territoires des Coëvrons, du GAL Haute-Mayenne, du GAL Sud-Mayenne et de Laval Agglomération

PARTENAIRES À ASSOCIER : CIAP, Chambre d'Agriculture, CIVAM BIO, SAFER, Terre de Liens, etc.



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Capter les porteurs de projet sur le territoire grâce à un dispositif d'accueil et de communication

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Cette action vise à favoriser le renouvellement des générations par la mise en relation des cédants et des porteurs de projets agricole.

L'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire en facilitant l'installation de nouveaux acteurs, en valorisant les opportunités existantes et en mettant en avant les atouts locaux à travers une communication ciblée et des outils d'accueil adaptés.

CIBLE (s) : Porteurs de projet, Agriculteurs et agricultrices

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Département

PORTEUR (s) : Territoires des Coëvrons, du GAL Haute-Mayenne, du GAL Sud-Mayenne et de Laval Agglomération

PARTENAIRES À ASSOCIER : CIAP, Chambre d'Agriculture, CIVAM BIO, SAFER, Terre de Liens, etc.



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation

ACTIONS CONCRETE MISE EN ŒUVRE :

Alterfixe 2025 : parcours immersif dédié aux porteurs de projets souhaitant s'installer en agriculture et conçu pour favoriser les rencontres avec des agriculteurs en activité.

Plusieurs temps de rencontre sont proposés en Mayenne, avec des visites de fermes, des temps d'échanges collectifs et des ateliers pratiques.

Co-piloter avec les PAT de Mayenne et la CIAP 53, Alterfixe contribue à renforcer les dynamiques de transmission, d'installation et de lien au territoire, en mettant en réseau porteurs de projet et acteurs locaux dans une démarche concrète, conviviale et collective.



Organiser un Forum Installation-Transmission annuel

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION : / Format initié lors du premier plan d'action du PAT, dans le cadre du « Projet Transmission Pilote », cette action vise à promouvoir les démarches de transmission auprès des agriculteurs et agricultrices de plus de 55 ans.

Elle prend la forme d'une soirée annuelle réunissant agriculteurs en réflexion, porteurs de projets, structures d'accompagnement et acteurs du territoire, afin de lever les freins à la transmission et donner de la visibilité aux dispositifs existants.

CIBLE : - Porteurs de projet, Agriculteurs et agricultrices

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : EPCI

PORTEUR (S) : Territoires des Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : : Chambre d'agriculture



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Animer des collectifs territoriaux pour faciliter l'installation et la transmission agricole dans les Coëvrons

Avancement : Non engagé

DESCRIPTION DE L'ACTION : / Cette action vise à structurer et animer des collectifs territoriaux réunissant des agriculteurs, des élus, des acteurs de l'accompagnement, ainsi que des porteurs de projets, afin de créer une dynamique locale autour de l'installation et de la transmission.

L'objectif est de renforcer la coopération entre les acteurs, d'identifier plus précocement les situations de cessation d'activité, de partager les besoins et les ressources, et de favoriser l'émergence de projets adaptés au territoire.

Ces collectifs permettent également de relayer les dispositifs existants, d'organiser des temps d'échanges (réunions, visites, ateliers) et de faire émerger des solutions collectives pour accompagner les transitions agricoles de manière durable et coordonnée.

CIBLE (S) : Porteurs de projet, Agriculteurs et agricultrices

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : EPCI

PORTEUR (S) : Territoires des Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : CIAP, Chambre d'Agriculture, CIVAM BIO, SAFER, Terre de Liens, etc.



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financiers nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Mettre en place un espace test agricole dans les Coëvrons

Avancement : Non engagé

DESCRIPTION DE L'ACTION : Suite à l'étude de faisabilité menée sur le premier plan d'action sur l'ensemble de la Mayenne, les élus des Coëvrons n'ont pas retenu la création d'un ou plusieurs éco pôles alimentaires ou d'un tiers-lieu nourricier sur le territoire, ayant déjà initié un travail de filière et mise en réseau des producteurs locaux.

Les élus du PAT ont retenu plutôt la mise en place de lieux tests temporaires et éphémères, en archipel, ce qui pose la question d'identifier les fermes à transmettre ou recherchant des associés ou des salariés, des fermes accueillantes et surtout de trouver les candidats à l'installation. Les élus ont donc validé l'idée du parcours immersif et réalisé de façon sectorielle (2 ou 3 parcours immersifs).

CIBLE (S) : Porteurs de projet

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Périmètre EPCI

PORTEUR (S) :

PARTENAIRES À ASSOCIER : :



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Développer des filières agricoles durables et variées adaptées aux enjeux du changement climatique

Actions :

- 1.1 Accompagner des fermes à la transition de leurs systèmes de production vers plus de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques
- 1.2 Développer des cultures peu exigeantes en intrants pour supplanter aux cultures de céréales ou de maïs
- 1.3 Développer des filières agricoles durables et adaptées sur les captages prioritaires
- 1.4 Suivre la réalisation du projet de recherche PRESENCE - Improve Services of bovine livestock in territories

Critères de réalisation : *Critère(s) permettant de constater si l'action a été réalisée comme envisagé.*

- Structures ou personnes contactées
- Acteurs mobilisés
- Participants aux actions/événements
- Diversité des profils présents
- Répartition géographique des participants
- Respect du calendrier prévu
- Taux de remplissage des événements ou dispositifs proposés

Critères d'évaluation d'impacts : *Critère(s) permettant de constater l'impact produit par l'action réalisée (définis à pour un bilan à la fin de l'action).*

- Niveau de satisfaction des partenaires
- Émergence de nouveaux projets conjoints
- Appréciation des formats d'animation ou d'intervention
- Intention de changer de pratiques ou de s'impliquer après l'action
- Mise en œuvre effective d'actions ou de changements suite à l'animation
- Augmentation de la notoriété de l'action ou de la structure porteuse
- Changements de comportements observés ou déclarés (alimentation, gaspillage, consommation, etc.)
- Engagement d'actions concrètes suite à l'intervention
- Appréciation globale de l'action (porteurs, bénéficiaires, partenaires)



Accompagner des fermes à la transition de leurs systèmes de production vers plus de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques

Avancement : Non engagée

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action vise à soutenir les exploitations agricoles dans l'évolution de leurs pratiques afin de mieux faire face aux impacts du changement climatique.

L'accompagnement porte sur l'adaptation des systèmes de production, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la diversification des productions et l'optimisation des ressources, afin de renforcer la résilience économique et environnementale des fermes.

CIBLE (S) : Agriculteurs

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrons

PORTEUR (s) : 3C

PARTENAIRES À ASSOCIER : Chambre d'agriculture, Civam AD, Civam Bio, CIAP, etc.



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Développer des cultures peu exigeantes en intrants pour supplanter aux cultures de céréales ou de maïs

Avancement : Non engagée

DESCRIPTION DE L'ACTION : En réponse aux enjeux du changement climatique et à la nécessité de limiter l'usage d'intrants chimiques, cette action encourage la diversification par l'introduction de cultures économes en ressources.

Ces alternatives aux cultures céréalières ou au maïs permettent de réduire l'empreinte environnementale des exploitations, tout en maintenant une production agricole viable et adaptée aux évolutions climatiques.

CIBLE (S) : Agriculteurs

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrons

PORTEUR (s) : 3C

PARTENAIRES À ASSOCIER : Chambre d'agriculture, Civam AD, Civam Bio, CIAP, etc.



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Développer des filières agricoles durables et adaptées sur les captages prioritaires

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action a pour objectif de concilier production agricole et préservation des ressources en eau, en particulier sur les zones de captage prioritaires.

Elle consiste à structurer des filières locales adaptées à ces territoires sensibles, en favorisant des pratiques culturales respectueuses de la qualité de l'eau et en accompagnant les agriculteurs dans la mise en place de systèmes durables, économes en intrants et résilients face aux aléas climatiques.

CIBLE (S) : Agriculteurs

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Départements

PORTEUR (s) : 3C, GAL Haute Mayenne, Laval Agglomération, GAL Sud Mayenne, Département de la Mayenne

PARTENAIRES À ASSOCIER : Chambres d'agricultures, Civam AD, Terres de Sources, régie des eaux des Coëvrons



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Suivre la réalisation du projet de recherche

PRESENCE - *Improve Services of bovine livestock in territories*

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION : PRESENCE est un projet faisant partie du programme de recherche national TETRAE Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement), cofinancé par l'INRAE et les régions partenaires.

Le projet PRESENCE vise à construire une vision partagée de l'élevage bovin en région Pays de la Loire, à trois échelles d'étude régionale, territoriale et à l'échelle des exploitations agricoles. L'étude présentée ici s'inscrit dans le volet territorial et a bénéficié de la collaboration et de l'implication d'élèves ingénieurs dans le cadre du Domaine d'Approfondissement Lait viande de l'Ecole Supérieure des Agricultures (Angers Encadrée par Annie Sigwalt et Yannick Lautrou).

CIBLE (S) : Acteurs des filières bovines viande et lait

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrans

PORTEUR (s) :

Territoires d'étude : Communauté de communes des Coëvrans, Communauté d'agglomération de La Roche sur Yon, Pôle d'équilibre territorial et rural de la Vallée du Loir

Référents du projet : Référent recherche : Florence Beaugrand, UMR BIOEPAR, référent acteur : Janick Huet, Chambre d'agriculture Pays de Loire

Unités de recherche : UMR BIOEPAR (INRAE Oniris), UMR BAGAP (INRAE Institut Agro Rennes ESA Angers), Laboratoire GeF (CNAM), USC LARESS (ESA Angers INRAE) USC URSE (ESA Angers INRAE)

PARTENAIRES À ASSOCIER : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Interbev Pays de la Loire, CILOuest, Institut de l'élevage (IDELE), Laboratoire d'innovation territorial Ouest territoires d'élevage (LIT Ouesterel), Terre des sciences



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation

ACTIONS CONCRETE MISE EN ŒUVRE : Dialogue territorial : en 2025, cinq rencontres ont été organisées entre les différents acteurs de la filière afin de coordonner les stratégies d'accompagnement de l'élevage bovin sur le territoire.

L'élevage bovin dans les Coëvrans représente une ressource économique majeure et contribue également au maintien du bocage, qui façonne le paysage et constitue un atout touristique important.

Actuellement, plusieurs entités œuvrent pour limiter la diminution du nombre d'exploitations et de têtes de bétail, afin de préserver l'identité agricole du territoire. Parmi ces structures, on retrouve le CPIE, la Chambre d'agriculture ainsi que la Communauté de communes des Coëvrans (services Biodiversité et PAT).

Mettre en valeur le patrimoine agricole local auprès des Coëvronnais et des visiteurs

Actions :

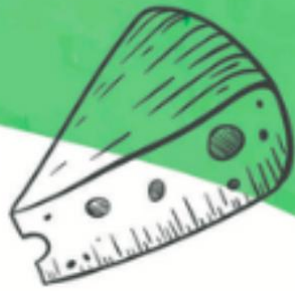
- 1.5 Mettre à jour la carte alimentaire interactive chaque année
- 1.6 Donner envie de s'installer dans les Coëvrons : témoignages d'acteurs du monde agricole paysan, en particulier sur l'élevage ; les nouvelles installations agricoles ; le bocage ; l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective, etc.
- 1.7 Développer l'agritourisme

Critères de réalisation : *Critère(s) permettant de constater si l'action a été réalisée comme envisagé.*

- Structures ou personnes contactées
- Acteurs mobilisés
- Participants aux actions/événements
- Diversité des profils présents
- Livrables produits
- Canaux de diffusion des livrables
- Vues, téléchargements, visites, clics ou impressions des supports
- Publications ou relais (presse, web, réseaux sociaux)
- Mise à jour régulière des contenus et outils numériques

Critères d'évaluation d'impacts : *Critère(s) permettant de constater l'impact produit par l'action réalisée (définis à pour un bilan à la fin de l'action).*

- Niveau de satisfaction des partenaires
- Pérennité des partenariats au-delà de l'action
- Émergence de nouveaux projets conjoints
- Utilisation effective des livrables par les destinataires
- Augmentation de la notoriété de l'action ou de la structure porteuse
- Évolution des sollicitations du public suite à la communication
- Changements de comportements observés ou déclarés
- Effets sur l'image de la structure ou du territoire
- Évolution des ventes ou fréquentation chez des acteurs économiques impliqués



Mettre à jour la carte alimentaire interactive chaque année

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action consiste à actualiser annuellement la carte alimentaire interactive des Coëvrons en prenant en compte les changements éventuels du paysage agricoles.

Cet outil permet aux habitants et visiteurs d'identifier facilement les producteurs et points de vente de produits locaux sur le territoire.

En renforçant la visibilité des acteurs agricoles, la carte favorise les achats locaux, soutient l'économie locales et facilite l'accès à une alimentation de saines et de qualité.

CIBLE (S) : Habitants et visiteurs des Coëvrons

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrons

PORTEUR (S) : Communauté de communes des Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : Agriculteurs en circuits courts, distributeurs, offices du tourisme, communes



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation

ACTIONS CONCRETE MISE EN ŒUVRE : Amélioration de la première version : en septembre 2024 est mise en ligne la première version référencent les producteurs en circuits courts.

Après échange avec les producteurs et les habitants, et en prenant compte du nombre de visites sur le site ainsi que des périodes de visites, nous avons opéré des changements permettant faciliter l'expérience de cette carte et de la faire connaitre.

Cette première évaluation interroge sur un complément de carte par le biais de support papier.



Donner envie de s'installer dans les Coëvrons : témoignages d'acteurs du monde agricole paysan, en particulier sur l'élevage ; les nouvelles installations agricoles ; le bocage ; l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective, etc.

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action vise à susciter des vocations et à attirer de nouvelles installations agricoles en valorisant les parcours et initiatives d'acteurs locaux.

Les témoignages mettent en lumière la diversité des activités, du monde de l'élevage à la production végétale, en passant par la gestion du bocage et l'approvisionnement local de la restauration collective.

En partageant des expériences inspirantes et ancrées dans le territoire, il s'agit de promouvoir l'attractivité des Coëvrons et de préserver son identité agricole.

CIBLE (S) : Habitants et porteurs de projets

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrons

PORTEUR (S) : Communauté de communes des Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : Chambres d'agriculture, Civam Bio, Civam AD, CPIE,



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation

ACTIONS CONCRETE MISE EN ŒUVRE : Une série vidéo « Cultivons nos savoir-faire dans les Coëvrons »

Dans le cadre de la 1ère édition du marché du terroir lors du Festival de la Viande, la collectivité a sollicité la société de production Prisma Laval pour faire découvrir une diversité de producteurs locaux en circuit-court à travers une série de 4 vidéos qui mettent en avant les savoir-faire, la diversité agricole du territoire et des modes de productions durables. Elles mettent en valeur 4 types de production : maraîchage, élevage, lait, produits transformés (bière, pain, confiture, tisane).

https://www.youtube.com/watch?v=560h82ovkdg&list=PLpZ_fTHp78o5SIOfaTP3Z4s4LQLodX22Y



Développer l'agritourisme

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION : En lien avec la mise en valeur du patrimoine agricole, cette action vise à créer des passerelles entre agriculture et tourisme.

Il s'agit de diversifier les activités des exploitations et d'offrir aux visiteurs une expérience authentique, ancrée dans le territoire.

Cette démarche contribue à soutenir les revenus agricoles tout en sensibilisant le public à une production locale, durable et respectueuse de l'environnement.

CIBLE (S) : Agriculteurs, habitants et visiteurs

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrans

PORTEUR (S) : Communauté de communes des Coëvrans

PARTENAIRES À ASSOCIER : Office du tourisme, agriculteurs, distributeurs, restaurateurs, etc.



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation

ACTIONS CONCRETE MISE EN ŒUVRE :

Marché du terroir : depuis 2021, la Communauté de communes propose, durant le Festival de la Viande, un marché des producteurs permettant de valoriser les savoir-faire locaux et de faire connaître les producteurs du territoire auprès des visiteurs. Cette action contribue également à la dynamique de ce festival emblématique des Coëvrans.

« Le vendredi, c'est Guinguet » : en juin 2025, en partenariat avec le service Urbanisme et le programme Petites Villes de Demain, une guinguette a été organisée autour du marché des producteurs en circuits courts des Coëvrans. L'objectif était de diversifier le public et de dynamiser ce marché à l'entrée de l'été.

« La table du terroir » : un restaurant éphémère a été proposé aux habitants des Coëvrans le temps d'une soirée afin de mettre en avant le travail de la restauration collective du territoire en lien avec les producteurs locaux. Les habitants ont pu rencontrer les producteurs et les agents qui ont préparé ensemble un menu valorisant les produits locaux et de saison.



Faciliter le soutien et la solidarité entre agriculteurs/producteurs

Actions :

- 1.8 Animer des temps de rencontre et d'échanges pour lutter contre l'exclusion en milieu rural

Critères de réalisation : *Critère(s) permettant de constater si l'action a été réalisée comme envisagé.*

- Participants aux actions/événements
- Taux de participation (par rapport au public cible)
- Diversité des profils présents
- Répartition géographique des participants
- Réunions avec les partenaires / COPIL / Temps d'échanges
- Actions ou ateliers réalisés
- Fréquence des échanges ou comités de pilotage
- Respect du calendrier prévu

Critères d'évaluation d'impacts : *Critère(s) permettant de constater l'impact produit par l'action réalisée (définis à pour un bilan à la fin de l'action).*

- Niveau de satisfaction des partenaires
- Pérennité des partenariats au-delà de l'action
- Émergence de nouveaux projets conjoints
- Appréciation des formats d'animation ou d'intervention
- Intention de s'impliquer après l'action
- Mise en œuvre effective d'actions suite à l'animation
- Changements de comportements observés ou déclarés
- Appréciation globale de l'action



Animer des temps de rencontre et d'échanges pour lutter contre l'exclusion en milieu rural

Avancement Non engagé

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action vise à renforcer la cohésion sociale au sein des communautés agricoles en organisant régulièrement des temps de rencontre et d'échanges.

Ces moments conviviaux et participatifs permettent de lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale en milieu rural, tout en favorisant le partage d'expériences, de savoir-faire et de bonnes pratiques.

L'animation de ces temps d'échanges contribue à créer un réseau de soutien mutuel entre agriculteurs et producteurs, renforçant ainsi leur résilience collective et leur bien-être au travail, dans une logique de production locale durable et respectueuse de la qualité de vie.

CIBLE (S) : Agriculteurs

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrons

PORTEUR (s) : Communauté de communes des Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : Chambre d'agriculture, Civam, Promotion santé, MSA, etc.



FAIBLE MOYEN FORT

Moyen humain nécessaires à la réalisation



FAIBLE MOYEN FORT

Moyen financier nécessaires à la réalisation



FAIBLE MOYEN FORT

Délais de réalisation



Préserver et valoriser le bocage mayennais

Actions :

- 1.9 Soutenir une filière bois locale et solidaire pour encourager les agriculteurs à préserver et entretenir le bocage
- 1.10 Engager des agriculteurs "pilotes" dans la valorisation du bocage, en particulier au niveau des zones de captage prioritaire et en assurer le suivi

Critères de réalisation : Critère(s) permettant de constater si l'action a été réalisée comme envisagé.

- Structures ou personnes contactées
- Acteurs mobilisés
- Collectivités ou institutions impliquées
- Élus informés ou rencontrés
- Réunions avec les partenaires / COPIL / temps d'échanges
- Fréquence des échanges ou comités de pilotage
- Actions ou ateliers réalisés
- Respect du calendrier prévu
- Taux de réalisation des actions prévues (actions / actions planifiées)
- Présence des outils ou produits dans les circuits de diffusion

Critères d'évaluation d'impacts : Critère(s) permettant de constater l'impact produit par l'action réalisée (définis à pour un bilan à la fin de l'action).

- Niveau de satisfaction des partenaires
- Pérennité des partenariats au-delà de l'action
- Émergence de nouveaux projets conjoints
- Mise en œuvre effective d'actions ou de changements suite à l'animation
- Nouvelles pratiques mises en place dans les exploitations agricoles partenaires
- Engagement d'actions concrètes de préservation ou d'entretien du bocage
- Appréciation globale de l'action (porteurs, bénéficiaires, partenaires)
- Réplicabilité / transfert de l'action à d'autres territoires ou structures
- Effets sur l'image de la structure ou du territoire



Soutenir une filière bois locale et solidaire pour encourager les agriculteurs à préserver et entretenir le bocage

Avancement : Non engagée

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action consiste à développer et soutenir une filière bois locale, solidaire et écoresponsable, intégrant les agriculteurs dans la gestion durable du bocage.

En valorisant cette ressource naturelle par la création de circuits courts et la mobilisation de la filière bois locale, cette initiative encourage les exploitants agricoles à préserver et entretenir les haies et éléments bocagers, essentiels à la biodiversité, à la protection des sols et au paysage.

Ce soutien participe à la pérennité économique et écologique du bocage mayennais, tout en consolidant une production locale résiliente.

CIBLE (S) : Agriculteurs

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrons

PORTEUR (S) : Communauté de communes des Coëvrons (Technicien bocage)

PARTENAIRES À ASSOCIER : CPIE



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Engager des agriculteurs "pilotes" dans la valorisation du bocage, en particulier au niveau des zones de captage prioritaire et en assurer le suivi

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action vise à identifier et accompagner des agriculteurs volontaires, dits « pilotes », pour expérimenter et promouvoir des pratiques exemplaires de valorisation et de gestion du bocage.

Ces agriculteurs seront particulièrement mobilisés dans les zones de captage prioritaires afin d'optimiser la protection des ressources en eau par la préservation des haies et des milieux naturels associés.

Le suivi régulier de ces exploitations permettra d'évaluer les impacts environnementaux, d'ajuster les pratiques et de capitaliser sur les retours d'expérience. Ce dispositif soutient une production agricole durable, résiliente et respectueuse du territoire bocager mayennais.

CIBLE (S) : Agriculteurs

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrons

PORTEUR (s) : Communauté de communes de Coëvrons (technicien bocage et régie des eaux)

PARTENAIRES À ASSOCIER : CPIE, acteurs privés



FAIBLE MOYEN FORT

Moyen humain nécessaires à la réalisation



FAIBLE MOYEN FORT

Moyen financier nécessaires à la réalisation



FAIBLE MOYEN FORT

Délais de réalisation



A teal-colored curved shape at the top of the page contains a simple line drawing of a mushroom and a slice of Swiss cheese with holes.

Axe 2 :

**Rendre accessible à tous
les produits locaux de
qualité dans l'esprit de
solidarité alimentaire**

A simple line drawing of a fork and a spoon, positioned diagonally in the bottom left corner.A simple line drawing of an egg, positioned in the bottom right corner.

Encourager et valoriser une restauration sociale durable

Actions :

- 2.1 Accompagner les cuisiniers et cuisinières de la restauration collective dans la mise en œuvre des mesures Egalim et les accompagner dans le changement de pratiques
- 2.2 Animer le projet pilote 'Restauration collective' à Evron
- 2.3 Structurer le circuit logistique d'approvisionnement en produits locaux et de qualité
- 2.4 Etudier la faisabilité de conditionner et distribuer les repas non servis au sein de la restauration collective

Critères de réalisation : *Critère(s) permettant de constater si l'action a été réalisée comme envisagé.*

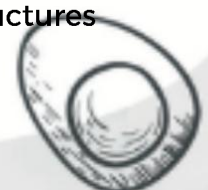
Structures ou personnes contactées
Acteurs mobilisés
Collectivités ou institutions impliquées
Élus informés ou rencontrés
Réunions avec les partenaires / COPIL / temps d'échanges
Fréquence des échanges ou comités de pilotage
Actions ou ateliers réalisés

Participants aux actions/événements
Taux de participation (par rapport au public cible)
Respect du calendrier prévu
Livrables produits
Taux de réalisation des actions prévues (actions / actions planifiées)
Présence des outils ou produits dans les circuits de diffusion

Critères d'évaluation d'impacts : *Critère(s) permettant de constater l'impact produit par l'action réalisée (définis à pour un bilan à la fin de l'action).*

Niveau de satisfaction des partenaires
Qualité perçue de la coopération et du travail en réseau
Pérennité des partenariats au-delà de l'action
Émergence de nouveaux projets conjoints
Intention de changer de pratiques ou de s'impliquer après l'action
Mise en œuvre effective de nouvelles pratiques dans les cuisines collectives

Utilisation effective des livrables par les destinataires
Changements de comportements observés ou déclarés (approvisionnement, menus, gaspillage)
Engagement d'actions concrètes suite à l'intervention
Appréciation globale de l'action
Réplicabilité / transfert de l'action à d'autres territoires ou structures



Accompagner les cuisiniers et cuisinières de la restauration collective dans la mise en œuvre des mesures Egalim et les accompagner dans le changement de pratiques

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action vise à soutenir les professionnels de la restauration collective dans l'application des mesures Egalim, qui encouragent l'utilisation de produits locaux, de qualité et durables.

Par des formations, conseils et accompagnements personnalisés, elle facilite le changement de pratiques culinaires et d'approvisionnement.

L'objectif est de renforcer la valorisation du patrimoine culinaire local tout en favorisant l'accès à une alimentation saine et locale pour tous.

CIBLE (S) : Agents de la restauration collective public et privée

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrons

PORTEUR (S) : Communauté de communes de Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : FP Durable, Civam BIO, agents de la restauration collective publique, Nymphéa, etc.



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation

ACTIONS CONCRETE MISE EN ŒUVRE :

Groupe de travail RC : crée en 2021 lors du premier plan d'action, ce groupe de travail regroupe 9 établissements réguliers et d'autres ponctuel qui se retrouve 4 fois dans l'année pour partager les expériences et opportunité. Coanimer avec FP Durable, ce groupe de travail permet de recenser les besoins et de proposer un accompagnement adapté (table rondes, formation, ateliers cuisine, échanges, visites de ferme).

Formation à la loi EGALIM : avec le Civam Bio, entre 2021-2024, les agents de la restauration collective on était accompagné dans l'application de la loi EGALIM. En 2025, plus de 70% des communes des Coëvrons sont déclarer sur MaCantine.



Animer le projet pilote 'Restauration collective' à Evron

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action consiste à piloter et coordonner une initiative locale à Evron visant à intégrer davantage de produits locaux dans la restauration collective.

L'animation du projet permettra de tester des modalités innovantes d'approvisionnement, d'organisation et de communication entre producteurs, cuisiniers et consommateurs, dans une démarche solidaire.

Ce projet sera un levier pour encourager le développement d'une alimentation locale, durable et accessible.

Cuisine centrale : 4 agents de cuisine / env. 650 repas par jour

Sites de restauration : école Jean-Monnet, école Saint-Joseph, école Les Grands Prés, école La Valaisière, école Saint-Christophe-du-Luat et école Châtres-la-Forêt

CIBLE (S) : Agents de la cuisine centrale, agents de service, agents périscolaire, responsables de service, corps enseignant, élèves, parents d'élèves, producteurs du territoire, etc.

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Ville d'Evron

PORTEUR (S) : Communauté de communes des Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : Du Pain sur la Planche, Synergies, CIVAM Bio, Réseau local, Mouvement des cuisines nourricières, Easilys, Producteurs locaux,



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation

ACTIONS CONCRETE MISE EN ŒUVRE :

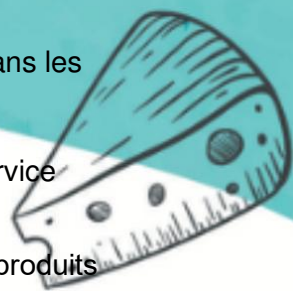
2022 : Installation du logiciel de gestion Easilys à la cuisine centrale, atelier d'accompagnement sur la Loi Egalim, diagnostic sur le gaspillage alimentaire, série de 3 tables rondes Alimentation durable en restauration collective, formations cuisine et formation accompagnement des repas à destination des agents de cuisine et de service, animations sur les sites de restauration (par 1 agent de cuisine ou fournisseurs), création d'un groupe WhatsApp entre agents de la restauration collective, communication régulière sur les réseaux sociaux des menus « dans les coulisses de la cuisine centrale ».

2023 : mise en place d'une fiche navette entre la cuisine centrale et les sites de restauration, visites de ferme à destination des agents de la restauration collective, visite d'une ferme avec une classe de l'école Jean-Monnet pour faire le lien entre la production et les produits



de leurs assiettes, communication régulière sur les réseaux sociaux des menus « dans les coulisses de la cuisine centrale », réalisation d'une vidéo « Une matinée à la cuisine centrale de la ville d'Evron » et diffusion sur les réseaux sociaux, atelier nutrition par association Du pain sur la planche, animation sur les sens par Julien Billereau en service civique, animation sur le gaspillage alimentaire par Synergies.

2025 : planification d'une série d'animations sur le temps du midi pour présenter les produits aux élèves et valoriser les producteurs qui travaillent avec la cuisine centrale.



Structurer le circuit logistique d'approvisionnement en produits locaux et de qualité

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION : Extrait convention avec Civam Bio :

A1 : Interconnaissance entre producteurs et acteurs de la restauration collective : animation d'instances de rencontres et d'échanges

A2 : Encourager et ancrer le changement de pratique des équipes de cuisine

A3 : Structuration en collectif de l'offre pour répondre à une demande caractérisée en amont et correspondant aux spécificités de production du territoire

A4 : Expérimentation de l'approvisionnement par un engagement mutuel producteurs/restauration collective

A5 : Identification des clés de réussite et des leviers de pérennisation, préconisations de fonctionnement dans la durée

CIBLE (s) : Producteurs, Responsable et agents de la restauration collective

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrans

PORTEUR (s) : CIVAM BIO et Communauté de communes des Coëvrans



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Etudier la faisabilité de conditionner et distribuer les repas non servis au sein de la restauration collective

Avancement : Non engagée

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action propose d'étudier la possibilité de récupérer, conditionner et redistribuer les repas non consommés en restauration collective afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et renforcer la solidarité.

L'étude portera sur les aspects logistiques, sanitaires et organisationnels, avec l'objectif de valoriser les ressources existantes tout en limitant l'impact de la restauration collective sur le gaspillage alimentaire.

CIBLE (s) : Restauration collective, élus

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrons

PORTEUR (s) : Communauté de communes des Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : Synergie, MPBack, agents de la restauration collective, Nymphéa



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Développer l'économie locale et valoriser le patrimoine culinaire

Actions :

- 2.5 Organiser des événements festifs autour des produits locaux, de l'alimentation ou en fonction du calendrier national voire international
- 2.6 Valoriser les produits Mayennais en lien avec la saisonnalité
- 2.7 Mettre en valeur les restaurants et la restauration collective qui utilisent des produits locaux

Critères de réalisation : *Critère(s) permettant de constater si l'action a été réalisée comme envisagé.*

Structures ou personnes contactées
Acteurs mobilisés
Collectivités ou institutions impliquées
Réunions avec les partenaires / COFIL / temps d'échanges
Participants aux actions/événements
Taux de participation (par rapport au public cible)
Diversité des profils présents
Répartition géographique des participants

Actions ou ateliers réalisés
Respect du calendrier prévu
Taux de réalisation des actions prévues (actions / actions planifiées)
Publications ou relais (presse, web, réseaux sociaux)
Canaux de diffusion des livrables
Vues, téléchargements, visites, clics ou impressions des supports

Critères d'évaluation d'impacts : *Critère(s) permettant de constater l'impact produit par l'action réalisée (définis à pour un bilan à la fin de l'action).*

Niveau de satisfaction des partenaires
Pérennité des partenariats au-delà de l'action
Émergence de nouveaux projets conjoints
Appréciation des formats d'animation ou d'intervention
Augmentation de la notoriété des produits locaux et de la structure porteuse
Évolution des sollicitations du public suite à la communication

Engagement d'actions concrètes de valorisation des produits locaux par les acteurs économiques
Changements de comportements observés ou déclarés (achat, consommation)
Effets sur l'image de la structure ou du territoire
Évolution des ventes ou fréquentation chez des acteurs économiques impliqués



Organiser des événements festifs autour des produits locaux, de l'alimentation ou en fonction du calendrier national voire international

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action consiste à organiser des événements festifs et conviviaux mettant en lumière les produits locaux et la culture alimentaire, en lien avec des temps forts nationaux ou internationaux (ex : semaine du goût, fêtes de la gastronomie). Ces manifestations contribuent à sensibiliser le grand public, créer du lien social, et valoriser le patrimoine culinaire local, tout en intégrant une dimension solidaire pour soutenir les populations en situation de précarité.

CIBLE (S) : Tout public

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrans

PORTEUR (S) : Communauté de communes des Coëvrans

PARTENAIRES À ASSOCIER : Office du tourisme, Trait d'Union, Atelier du Vieux Moulin, Nymphéa FJT, producteurs et productrices du territoire, MSAIO, Blutopia, Du Pain sur la Planche, Bieaulocal, supermarchés d'Evron, Association 3 Mondes, etc.



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



ACTIONS CONCRETE MISE EN ŒUVRE :

Année 2022 :

- Juillet : Atelier avec des habitantes des Coëvrons pour créer des affiches pédagogiques à installer dans le jardin partagé du Trait d'Union.
- Août : organisation d'une randonnée gourmande à la Bazouge-des-Alleux. Nombre de participants : 50 personnes sur les 50 places disponibles. Cet événement était associé à la fête de l'atelier avec un concours de côtes de bœuf grillées, barbecue partagé et vide-greniers.
- Novembre :
 - Organisation d'une disco soupe lors du marché d'Evron.
 - Organisation d'un ciné-débat « Le dernier des laitiers » à Evron dans le cadre du Festival AlimenTerre.

Année 2023 :

- Mars : organisation d'un cycle de six ateliers sur l'équilibre alimentaire et le plaisir dans l'assiette à Vaiges à destination des personnes de plus de 55 ans.
- Mai : organisation de la « Soirée des Coëvrons » pour récompenser des initiatives du territoire. Dans le cadre du PAT, mise en valeur du magasin Bieau local ; de Pierrick Renou, éleveur de chèvres de la Vallée de l'Erve et l'association Briquettexpress du lycée Raoul-Vadepied à Évron (Lauréat).
- Juin : Semaine Développement Durable dans les Coëvrons – Dans le cadre du PAT, organisation d'un ciné-débat « De l'Assiette à l'Océan » à destination des élèves du Collège Sacré-Cœur, des ateliers cuisine à destination des bénéficiaires de l'aide alimentaire, d'une disco salade, une animation PAT lors de la fête de l'environnement et du vélo – goûter aux légumineuses, balade gourmande à Ste-Gemmes-le-Robert
- Octobre : organisation de l'événement Petite enfance sur le thème de l'alimentation
- Novembre :
 - Organisation de 2 cinés-débats « Croquantes » et « Bienveillance paysanne » dans le cadre du Festival AlimenTerre
 - Organisation d'une session Jeu PAT au Nymphéa, en partenariat avec Payaso Loco
 - Intervention auprès d'une classe de BTS ACSE au Lycée Rochefeuille à Mayenne pour présenter le PAT et le lien avec le monde agricole.

Année 2025 :

- Mai :
 - 1ère édition de « La Table du Terroir », restaurant éphémère avec les agents de la restauration collective et les producteurs locaux
 - Participation au Mayenne Food Dating 2025, Edition salon pro et grand public
- Juin : coanimation de la 1ère édition de la guinguette d'Evron autour du marché des producteurs locaux en circuit court
- Septembre : participation au mois du climat avec l'action « Manger Bouger Composter »
- Novembre : 2ème édition du forum de l'alimentation



Valoriser les produits Mayennais en lien avec la saisonnalité

Avancement : Non engagée

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action promeut la consommation de produits locaux en respectant leur saisonnalité, afin de garantir fraîcheur, qualité et respect de nos producteurs.

En valorisant les productions mayennaises de saison, elle soutient les agriculteurs locaux et sensibilise les consommateurs à des choix alimentaires durables, abordables et solidaires.

CIBLE (s) : Grand public

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrans

PORTEUR (s) : Communauté de communes des Coëvrans

PARTENAIRES À ASSOCIER : Producteurs locaux, office du tourisme, restaurateurs, etc.



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Mettre en valeur les restaurants et la restauration collective qui utilisent des produits locaux

Avancement : Non engagée

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action vise à identifier, soutenir et promouvoir les établissements de restauration (restaurants, cantines, etc.) qui s'engagent à utiliser des produits locaux et de qualité.

En valorisant ces acteurs, l'initiative encourage d'autres professionnels à suivre cet exemple, tout en informant les consommateurs sur les possibilités d'accéder à une alimentation locale et responsable.

CIBLE (S) : Restaurateurs

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE / Coëvrons

PORTEUR (S) : Communauté de communes des Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : Restaurateurs, Chambre des commerce, Chambre des métiers, Chambre d'agriculture, Civam Bio, etc...



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Répondre aux enjeux liés à la précarité et l'insécurité alimentaire

Actions :

- 2.8 Expérimenter un projet social et alimentaire à l'échelle du quartier des grands prés et de la ville de Sainte-Suzanne-et-Chammes en transversalité avec les services de la collectivité et les partenaires locaux
- 2.9 Développer l'approvisionnement en produits locaux de qualité au sein des structures d'aide alimentaire
- 2.10 Etudier la faisabilité d'une épicerie solidaire ambulante

Critères de réalisation : *Critère(s) permettant de constater si l'action a été réalisée comme envisagé.*

- Structures ou personnes contactées
- Acteurs mobilisés
- Taux de participation (par rapport au public cible)
- Diversité des profils présents
- Répartition géographique des participants
- Actions ou ateliers réalisés
- Respect du calendrier prévu
- Taux de réalisation des actions prévues (actions / actions planifiées)
- Présence des outils ou produits dans les circuits de diffusion

Critères d'évaluation d'impacts : *Critère(s) permettant de constater l'impact produit par l'action réalisée (définis à pour un bilan à la fin de l'action).*

- Niveau de satisfaction des partenaires
- Qualité perçue de la coopération et du travail en réseau
- Mise en œuvre effective d'actions ou de changements suite à l'animation
- Nouvelles pratiques mises en place dans les structures d'aide alimentaire partenaires
- Engagement d'actions concrètes pour améliorer l'accès à des produits locaux et de qualité
- Appréciation globale de l'action
- Réplicabilité / transfert de l'action à d'autres territoires ou structures
- Effets sur l'image de la structure ou du territoire



Expérimenter un projet social et alimentaire à l'échelle du quartier des grands prés et de la ville de Sainte-Suzanne-et-Chammes en transversalité avec les services de la collectivité et les partenaires locaux

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION : Le projet « Main dans la main dans les Coëvrons » propose un parcours complet de lutte contre la précarité alimentaire : de la production à la consommation, en passant par l'accompagnement au changement des pratiques. Ainsi, le projet se décline en trois volets.

Volet 1 : LA MAIN VERTE

Ce volet comprend un programme pédagogique autour du jardin potager. Il consiste à créer ou réaménager des jardins partagés sur le territoire des Coëvrons dans le but de produire des fruits et légumes en s'appuyant sur les principes de l'agroécologie.

Cette expérimentation à Sainte Suzanne combine aspects sociaux et alimentaires sur un public ciblé, en collaboration étroite avec les services municipaux et les partenaires du territoire.

L'objectif est de favoriser l'accès à une alimentation saine, locale et solidaire, tout en renforçant le lien social, la sensibilisation et l'éducation au bien-manger.

CIBLE (s) : Habitants, particulièrement les personnes en situation de précarité

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrons

PORTEUR (s) : Communauté de communes des Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : Collège Transition écologiques et sociétales, CPIE, Structures d'aide alimentaire, Chantier Vert Avenir,



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation

ACTIONS CONCRETE MISE EN ŒUVRE : Mise en œuvre d'animations, achat de matériels pour faciliter l'accès au jardinage, accompagnement des bénéficiaires de l'aide alimentaire (banque alimentaire) dans l'appropriation d'un jardin, compléments des paniers distribuer avec les légumes cultivés



Développer l'approvisionnement en produits locaux de qualité au sein des structures d'aide alimentaire

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION : Le projet « Main dans la main dans les Coëvrons » propose un parcours complet de lutte contre la précarité alimentaire : de la production à la consommation, en passant par l'accompagnement au changement des pratiques. Ainsi, le projet se décline en trois volets.

Volet 3 : MAIN DANS LA MAIN

Ce volet propose un accompagnement auprès des structures d'aide alimentaire pour augmenter la part de produits locaux de qualité au sein des distributions ainsi que des temps conviviaux autour de l'agriculture et de l'alimentation.

Cette action a pour but d'améliorer la qualité nutritionnelle et la provenance des denrées distribuées par les associations et structures d'aide alimentaire, en favorisant l'intégration de produits locaux, frais et de saison

CIBLE (S) : Habitants, particulièrement les personnes en situation de précarité

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrons

PORTEUR (S) : Communauté de communes des Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : Collège Transition écologiques et sociétales, structures d'aide alimentaire, Corne d'Abondance, l'ES.PA.DON, Du Pain sur la Planche



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation

ACTIONS CONCRETE MISE EN ŒUVRE : Animations et échanges pendant les distributions d'aide alimentaire (ateliers jardins, ateliers cuisines, échanges avec les bénéficiaires et les bénévoles). Identifications de leurs besoins et de leurs attentes concernant les produits alimentaires.



Etudier la faisabilité d'une épicerie solidaire ambulante

Avancement Non engagée

DESCRIPTION DE L'ACTION /

Cette action envisage la création d'une épicerie solidaire mobile permettant de distribuer des produits locaux de qualité dans les zones isolées ou à faible accessibilité alimentaire.

L'étude de faisabilité portera sur les aspects techniques, économiques et sociaux pour assurer un service adapté aux besoins des populations vulnérables, favorisant ainsi l'accès à une alimentation locale, abordable et solidaire.

CIBLE (s) /

Habitants, particulièrement les personnes en situation de précarité

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE /

Coëvrons

PORTEUR (s) /

Communauté de communes des Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : Structures d'aide alimentaire, Corne d'Abondance, CCAS, Agora, producteurs



Moyen humain nécessaires à la
réalisation



Moyen financier nécessaires à la
réalisation



Délais de réalisation





Axe 3 :

Consommer de manière responsable des produits locaux de qualité, dans le plaisir et l'équilibre



Sensibiliser et rassembler autour du "Bien et Mieux manger"

Actions :

- 3.1 Programmer annuellement des ateliers cuisine et jardinage naturel à destination de différents publics dans les Coëvrons
- 3.2 Organiser des événements de sensibilisation et de partage d'expériences autour de l'alimentation, des événements de convivialité, des ateliers/animations autour de la nutrition-santé en lien avec le Contrat local de Santé, des visites de ferme, etc. à destination du grand public et des scolaires
- 3.3 Développer des carrés potagers et des plantations d'arbres fruitiers dans les Coëvrons

Critères de réalisation : Critère(s) permettant de constater si l'action a été réalisée comme envisagé.

Structures ou personnes contactées

Acteurs mobilisés

Collectivités ou institutions impliquées

Réunions avec les partenaires / COPIL / temps d'échanges

Participants aux actions/événements

Taux de participation (par rapport au public cible)

Diversité des profils présents

Répartition géographique des participants

Actions ou ateliers réalisés

Respect du calendrier prévu

Taux de réalisation des actions prévues (actions / actions planifiées)

Publications ou relais (presse, web, réseaux sociaux)

Canaux de diffusion des livrables

Vues, téléchargements, visites, clics ou impressions des supports

Critères d'évaluation d'impacts : Critère(s) permettant de constater l'impact produit par l'action réalisée (définis à pour un bilan à la fin de l'action).

Niveau de satisfaction des partenaires

Pérennité des partenariats au-delà de l'action

Appréciation des formats d'animation ou d'intervention

Intention de changer de pratiques après l'action

Mise en œuvre effective de nouvelles pratiques (cuisine, jardinage, consommation)

Changements de comportements observés ou déclarés (achats, alimentation, gaspillage)

Engagement d'actions concrètes suite à la participation

Appréciation globale de l'action

Évolution des sollicitations du public suite à la communication

Répliquabilité / transfert de l'action à d'autres territoires ou structures



Programmer annuellement des ateliers cuisine et jardinage naturel à destination de différents publics dans les Coëvrons

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action vise à organiser chaque année des ateliers pratiques qui allient cuisine et jardinage naturel.

Destinés à divers publics, ces ateliers encouragent la découverte des savoir-faire en favorisant l'apprentissage ludique et participatif autour d'une alimentation saine, locale et de qualité, contribuant ainsi à promouvoir le plaisir et l'équilibre dans la consommation alimentaire.

CIBLE (s) : Grand public

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrons

PORTEUR (s) : Communauté de communes des Coëvrons, Trait d'union

PARTENAIRES À ASSOCIER : Trait d'Union, corne d'abondance, Nymphéa, FR Durable, le pain sur la planche, promotion santé, CPIE, etc.



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



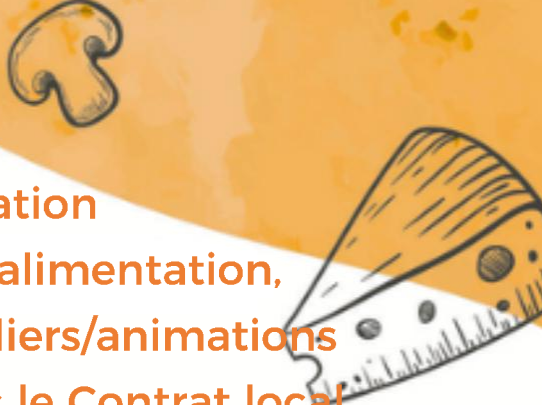
Délais de réalisation

ACTIONS CONCRETE MISE EN ŒUVRE :

Trait d'union : réalisation d'atelier jardinages au fils des saison piloter par le CPIE. Réalisation d'ateliers cuisines avec une équipe d'animateurs sur tous les âges, (nourrissons, enfants, adolescents et adultes)

Corne d'abondance : ateliers cuisines séniors, familles et intergénérationnelles piloter et animer par FP Durable. Délocalisation de ces ateliers sur des commune des Coëvrons (principalement Bais)





Organiser des événements de sensibilisation et de partage d'expériences autour de l'alimentation, des événements de convivialité, des ateliers/animations autour de la nutrition-santé en lien avec le Contrat local de Santé, des visites de ferme, etc. à destination du grand public et des scolaires

Avancement : Non engagée

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action développe une dynamique conviviale et éducative autour de l'alimentation responsable.

Par des événements variés (conférences, rencontres, visites de fermes, ateliers nutrition-santé), elle vise à sensibiliser un large public aux enjeux de la qualité alimentaire locale et de la santé.

En associant notamment les scolaires, elle installe dès le plus jeune âge des pratiques alimentaires équilibrées et responsables, tout en renforçant les liens sociaux au sein du territoire.

CIBLE (S) : Grand public

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrans

PORTEUR (S) : Communauté de communes des Coëvrans (PAT et CLS)

PARTENAIRES À ASSOCIER : Promotion santé, pain sur la planche, FP Durable, Trait d'union, Corne d'abondance, etc.



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Développer des carrés potagers et des plantations d'arbres fruitiers dans les Coëvrons

Avancement Non engagée

DESCRIPTION DE L'ACTION : Par la création et l'entretien de potagers collectifs et d'arbres fruitiers, cette action permet d'impliquer concrètement les habitants dans la production locale de fruits et légumes.

Elle favorise l'éducation à la saisonnalité, la sensibilisation à la biodiversité, et la valorisation d'un mode de consommation respectueux de l'environnement.

CIBLE (s) : Grand public

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrons

PORTEUR (s) : Communauté de communes des Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : CPIE, Mayenne Habitat, service gestion des déchets, etc.



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Réduire le gaspillage alimentaire

Actions :

- 3.4 Réaliser un diagnostic et un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire auprès de la restauration
- 3.5 Sensibiliser sur le coût du gaspillage alimentaire auprès de différents acteurs et proposer des pistes d'amélioration
- 3.6 Organiser des événements autour du gaspillage alimentaire pour tout type de public
- 3.7 Organiser des chantiers de glanage solidaire

Critères de réalisation : *Critère(s) permettant de constater si l'action a été réalisée comme envisagé.*

- Structures ou personnes contactées
- Acteurs mobilisés
- Réunions avec les partenaires / COPIL / temps d'échanges
- Participants aux actions/événements
- Taux de participation (par rapport au public cible)
- Diversité des profils présents
- Actions ou ateliers réalisés
- Publications ou relais (presse, web, réseaux sociaux)
- Taux de réalisation des actions prévues (actions / actions planifiées)

Critères d'évaluation d'impacts : *Critère(s) permettant de constater l'impact produit par l'action réalisée (définis à pour un bilan à la fin de l'action).*

- Niveau de satisfaction des partenaires
- Pérennité des partenariats au-delà de l'action
- Intention de changer de pratiques après l'action
- Mise en œuvre effective de nouvelles pratiques de réduction du gaspillage
- Changements de comportements observés ou déclarés (quantités gaspillées, organisation)
- Engagement d'actions concrètes suite à la sensibilisation
- Évolution des sollicitations du public suite à la communication
- Appréciation globale de l'action
- Réplicabilité / transfert de l'action à d'autres territoires ou structures



Réaliser un diagnostic et un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire auprès de la restauration

Avancement : Non engagée

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action consiste à analyser précisément les sources de gaspillage alimentaire dans les structures de restauration (collective, commerciale, scolaire) du territoire.

À partir de ce diagnostic, un plan d'actions ciblé sera élaboré pour réduire les pertes, améliorer la gestion des stocks et sensibiliser le personnel. L'objectif est de diminuer le gaspillage tout en maintenant une offre alimentaire de qualité, équilibrée et locale.

CIBLE (S) : Restaurateurs

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrons

PORTEUR (S) : Communauté de communes des Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : Restaurateur, Synergie, service gestion des déchets, etc.



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Sensibiliser sur le coût du gaspillage alimentaire auprès de différents acteurs et proposer des pistes d'amélioration

Avancement : Non engagée

DESCRIPTION DE L'ACTION : Par la mise en place de campagnes d'information et de formations, cette action vise à faire prendre conscience aux acteurs locaux (restaurateurs, commerçants, consommateurs) de l'impact économique, environnemental et social du gaspillage alimentaire.

Elle propose des solutions adaptées et faciles à mettre en œuvre pour réduire ce gaspillage, valorisant ainsi une consommation plus responsable et durable.

CIBLE (S) : Grand public

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrans

PORTEUR (S) : Communauté de communes des Coëvrans

PARTENAIRES À ASSOCIER : Restaurateur, distributeur, Synergie, service de gestion des déchets, SOLAAL



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation





Axe 4 :

**Mettre en pratique la
démocratie alimentaire -
soutenir la coopération
entre acteurs du territoire et
la participation citoyenne**



Favoriser les échanges et la co-construction entre acteurs du territoire

Actions :

- 4.1 Organiser un évènement annuel publique pour promouvoir l'avancement du PAT et associer les parties prenantes
- 4.2 Réaliser une évaluation périodique et partagée du Projet alimentaire territorial
- 4.3 Sensibiliser et/ou former les élus sur les enjeux agricoles et alimentaires du territoire et la démocratie alimentaire
- 4.4 Soutenir des actions favorisant la concertation et la participation citoyenne autour des enjeux agricoles et alimentaires du territoire (du PAT) - Créer des espaces de rencontre et d'échange pour favoriser la mobilisation des publics cibles
- 4.5 Mettre en place et animer un Conseil local de l'alimentation comme outil de gouvernance partagé du PAT
- 4.6 Concevoir une Stratégie de communication annuelle sur les actions menées dans le cadre du PAT et mettre en place des outils supports d'information à destination du grand public

Critères de réalisation : *Critère(s) permettant de constater si l'action a été réalisée comme envisagé.*

- Acteurs mobilisés
- Élus informés ou rencontrés
- Réunions avec les partenaires / COPIL / temps d'échanges
- Fréquence des échanges ou comités de pilotage
- Participants aux actions/événements
- Taux de participation (par rapport au public cible)
- Diversité des profils présents
- Livrables produits (rapports, évaluations, stratégies, outils)
- Canaux de diffusion des livrables
- Vues, téléchargements, visites, clics ou impressions des supports
- Publications ou relais (presse, web, réseaux sociaux)
- Taux de réalisation des actions prévues (actions / actions planifiées)

Critères d'évaluation d'impacts : *Critère(s) permettant de constater l'impact produit par l'action réalisée (définis à pour un bilan à la fin de l'action).*

- Niveau de satisfaction des partenaires
- Qualité perçue de la coopération et du travail en réseau
- Pérennité des partenariats au-delà de l'action
- Émergence de nouveaux projets conjoints
- Utilisation effective des livrables par les destinataires
- Taux de compréhension du sujet par les publics et acteurs impliqués
- Engagement d'actions concrètes suite aux concertations
- Réplicabilité / transfert de l'action à d'autres territoires ou structures
- Appréciation globale de l'action
- Effets sur l'image de la structure ou du territoire

Organiser un évènement annuel publique pour promouvoir l'avancement du PAT et associer les parties prenantes

Avancement : Non engagée

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cet évènement annuel constitue un moment fort de valorisation et de communication autour du Projet alimentaire territorial (PAT). Il rassemble élus, acteurs locaux, partenaires et citoyens pour présenter les avancées, partager les résultats, recueillir les avis et renforcer l'appropriation collective. Il contribue à la transparence et à la mobilisation autour des enjeux alimentaires du territoire.

CIBLE (s) : Grand public

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Département

PORTEUR (s) : Communauté de communes des Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : TDA Démocratie Alimentaire, membre du CLA'C



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Réaliser une évaluation périodique et partagée du Projet alimentaire territorial

Avancement : Non engagée

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action met en place un dispositif d'évaluation régulière des actions et objectifs du PAT, impliquant les différents acteurs.

Elle permet d'ajuster les stratégies, de mesurer les impacts, et d'assurer une gouvernance participative basée sur le dialogue et la co-construction.

CIBLE (s) : Grand public

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Département

PORTEUR (s) : Communauté de communes des Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : TDA Démocratie Alimentaire, membre du CLA'C



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Sensibiliser et/ou former les élus sur les enjeux agricoles et alimentaires du territoire et la démocratie alimentaire

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION : Destinée aux décideurs locaux, cette action vise à renforcer leurs connaissances et leur engagement autour des enjeux liés à l'agriculture, à l'alimentation durable et à la participation citoyenne.

Elle favorise ainsi une meilleure prise en compte de ces thématiques dans les politiques publiques locales.

CIBLE (S) : Elus des Coëvrons

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Département

PORTEUR (S) : Communauté de communes des Coëvrons, GAL Haute Mayenne, Laval Agglomération, GAL Sud Mayenne

PARTENAIRES À ASSOCIER : TDA Démocratie Alimentaire,



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation




Délais de réalisation

ACTIONS CONCRETE MISE EN ŒUVRE :

Mars 2025 : sensibilisation des élus aux enjeux d'une politique agricole et alimentaire dans l'optique du lancement du CLA'C (Conseil Local de l'Alimentation des Coëvrons)





Soutenir des actions favorisant la concertation et la participation citoyenne autour des enjeux agricoles et alimentaires du territoire (du PAT) - Créer des espaces de rencontre et d'échange pour favoriser la mobilisation des publics cibles

Avancement Non engagés

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action vise à dynamiser la gouvernance alimentaire locale par la création d'espaces réguliers de dialogue, d'échanges et de débats entre citoyens, producteurs, associations et collectivités.

Elle favorise l'émergence de solutions partagées et la montée en compétence des acteurs.

Cette concertation a pour vocation de proposer des actions répondant au mieux aux acteurs de la filières agricole et alimentaire du territoire.

CIBLE (s) : Grand public

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrons

PORTEUR (s) : Communauté de communes des Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : TDA Démocratie Alimentaire,



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation



Mettre en place et animer un Conseil local de l'alimentation comme outil de gouvernance partagé du PAT

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION : La création d'un Conseil local de l'alimentation offre un cadre formel de concertation regroupant l'ensemble des parties prenantes. Ce conseil facilite la coordination, le suivi des actions, et l'appropriation collective des enjeux et des décisions liées au PAT, incarnant une démocratie alimentaire concrète.

CIBLE (s) : Grand public

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrons

PORTEUR (s) : Communauté de communes des Coëvrons

PARTENAIRES À ASSOCIER : TDA Démocratie Alimentaire,



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation

ACTIONS CONCRETE MISE EN ŒUVRE :

CLA'C : en mai 2025 lancement officiel du CLA'C, le conseil local de l'alimentation des Coëvrons. Pour la première année, les deux premiers axes de concertation identifiés sont « structuration des filières et circuits courts » et « la précarité alimentaire »



Concevoir une Stratégie de communication annuelle sur les actions menées dans le cadre du PAT et mettre en place des outils supports d'information à destination du grand public

Avancement : En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION : Cette action structure la communication autour du PAT afin d'informer, sensibiliser et mobiliser le grand public.

Elle prévoit la production régulière de supports variés (newsletters, affiches, réseaux sociaux, événements), favorisant la visibilité des actions et la participation citoyenne.

CIBLE (s) : Tout public

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE : Coëvrans

PORTEUR (s) : Communauté de communes des Coëvrans

PARTENAIRES À ASSOCIER : Service communication



Moyen humain nécessaires à la réalisation



Moyen financier nécessaires à la réalisation



Délais de réalisation

ACTIONS CONCRETE MISE EN ŒUVRE : Plaquette de présentation du PAT, kakemono du PAT, espace d'information en ligne sur le PAT, publications sur les réseaux sociaux, communiqués de presse, article dans les magazines des Coëvrans, refonte de la page du PAT sur le site des Coëvrans

